



Madame, Monsieur,

Voici la liste des fournitures dont votre enfant aura besoin lors de sa rentrée en classe de CP.

- 1 trousse contenant :
 - 1 stylo bleu
 - 1 stylo rouge
 - 1 stylo vert
 - 1 crayon à papier (HB)
 - 1 gomme
 - 1 taille-crayon avec réservoir
 - 1 paire de ciseaux à bouts ronds
 - 1 bâton de colle
- 1 trousse contenant :
 - 12 crayons de couleur
 - 12 feutres (mine fine ou moyenne)
- 1 règle double décimètre en plastique
- 1 ardoise blanche effaçable + feutre à ardoise + chiffon pour effacer
- 1 chemise à rabats à élastiques
- 1 grand classeur pour feuilles A4 (4 anneaux diamètre 30, dos 40 mm)
- 1 boîte de mouchoirs en papier

Pour la réserve :

- 1 troisième trousse
 - 3 colles
 - 5 crayons à papier
 - 5 feutres à ardoise
 - 12 crayons de couleur

Nous vous demandons de bien vouloir marquer le matériel au nom de l'enfant.

Les stylos, les crayons, les feutres, et tout particulièrement les feutres à ardoise ainsi que les bâtons de colle auront besoin d'être renouvelés en cours d'année ; il est donc préférable d'en acheter d'avance.

Cette liste sera complétée à la rentrée suivant les classes.

Merci.

Mr Curutchet

Ecole élémentaire publique André Barromes
05 59 45 32 13/ e.ondres@ac-bordeaux.fr



L'amicale des Parents d'Elèves renouvelle son opération fournitures en partenariat avec la papeterie Dulong à Bayonne. Nous vous tenons à vous rappeler que nous mettons en place ce service pour que vous puissiez profiter de prix avantageux sur des produits de qualité, l'association ne touche aucun bénéfice seulement les adhésions.

Nous vous proposons un lot de fournitures au prix de 16,60€ ainsi qu'un pack de réserve à 13,40€.
Il ne vous restera qu'à acheter les 3 trousse que votre enfant aura le plaisir de choisir.

Pour pouvoir en bénéficier vous devez être adhérent à l'Amicale des Parents d'Elèves. Si vous ne l'êtes pas, rien de plus simple, il vous suffit pour cela de cocher la case « adhésion obligatoire APE » sur le bon de commande et de payer la somme de 2€ (cotisation au prorata pour l'année 2022/2023).

Si vous êtes intéressés par ce service, remplissez le bon de commande qui vous a été distribué par l'enseignant de votre enfant dans son cahier de liaison, puis déposez-le avec le règlement dans une des boîtes aux lettres de l'APE (qui se trouve devant l'école élémentaire et l'école maternelle) ou vous pouvez le donner à l'enseignant de votre enfant au plus tard le **jeudi 15 JUIN 2023**.

Le règlement se fait soit par chèque à l'ordre de l'APE soit par espèces. Les chèques seront encaissés seulement au début du mois de septembre.

Toute commande passée ne pourra être remboursée et toute commande non réglée ne pourra être prise en compte.

La distribution se fera fin août, la date et le lieu restent encore à définir, nous vous communiquerons ces renseignements ultérieurement.

Belle fin d'année à tous.

APE D'Ondres / 06 86 38 33 94 / ape.ondres@gmail.com